

Assemblée Générale Ordinaire Procès Verbal

Le 26 septembre 2020 a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de l'association VOYAGER 3 Astronomie, à l'Observatoire Bretagne Atlantique à Sévérac.

- Agenda :
- Rapport moral 2019-2020
 - Rapport d'activité 2019-2020
 - Présentation du budget 2019-2020
 - Budget prévisionnel 2020-2021
 - Lancement de l'activité pour la saison 2020-2021
 - Questions et propositions
 - Renouvellement du tiers des membres du Conseil d'Administration et du bureau

Personnes présentes :

BILGIC	Betül	MASSON	Véronique
BRANDEBOURG	Patrick	MONGE	Lionel
BRANGER	Christopher	MONTOIR	Franck
CHOTARD	Stéphane	MUROS LE ROUZIC	Mikaël
COUERON	Yves	NAUDIN	Michaël
DE SMET	Karine	POIRIER	Sébastien
DESAINTE-MAREVILLE	Loïc	ROUSSEL	Nicolas
GUIHARD	Isabelle	SENARD	Philippe
JAMES	Philippe	VILLERT	Julien
MARCHAND	Frédéric	WOGRIINTSCHITZ	Nathalie
MARIE	René		

Personnes représentées :

BERNARD Germaine (COUERON Yves)	LEGRAND Michel (MUROS LE ROUZIC Mikaël)
BILGIC Dursun (BILGIC Betül)	MEUNIER Yann (DESAINTE-MAREVILLE Loïc)
CHAUVEL-MASSON Clément (MASSON Véronique)	MONNIER Alexis (BILGIC Betül)
CHAUVET Céline (WOGRIINTSCHITZ Nathalie)	MUROS Alice (MUROS LE ROUZIC Mikaël)
CHAUVET Edouard (WOGRIINTSCHITZ Nathalie)	MUROS Axel (MUROS LE ROUZIC Mikaël)
CHOTARD Bleuenn (CHOTARD Stéphane)	ODILE Gérard (DESAINTE-MAREVILLE Loïc)
CHOTARD Elouen (CHOTARD Stéphane)	PARAGEAULT Laurent (POIRIER Sébastien)
CLAVIER DE SMET Tito (DE SMET Karine)	PLISSONEAU Françoise (POIRIER Sébastien)
DHIOS Mikaël (POIRIER Sébastien)	RAFFENAUD Michel (DESAINTE-MAREVILLE Loïc)
FRANC Sarah (MUROS LE ROUZIC Mikaël)	ROULAND Franck (MARCHAND Frédéric)
GARGADENNEC Lucie (POIRIER Sébastien)	ROULAND Stéphanie (MARCHAND Frédéric)
GICQUEL Olivier (POIRIER Sébastien)	ROUX Félicien (POIRIER Sébastien)
GUILLOTIN Jean-pierre (DESAINTE-MAREVILLE Loïc)	VILLERT Baptiste (VILLERT Julien)
JUTEL Capucine (CHOTARD Stéphane)	WOGRIINTSCHITZ Milan (WOGRIINTSCHITZ Nathalie)

Soit 49 personnes présentes ou représentées sur 76 membres à jour de leur cotisation au 26 septembre 2020.

Le quorum (30% → 23 présents ou représentés) étant atteint, l'assemblée générale a pu se dérouler normalement.

Président de séance : Sébastien POIRIER (Président de l'association)

Secrétaire de séance : Mikael MUROS LE ROUZIC (Trésorier de l'association)

Bilan moral 2019-2020

Présenté par Sébastien

Pour commencer, je ne serais pas très original en soulignant que, comme pour de très nombreuses activités, notre saison 2019-2020 fut un peu différente.

En effet, depuis 1994, l'activité du club Voyager 3 Astronomie, devenu l'Association Voyager 3 Astronomie en 1996, se caractérise par des rencontres hebdomadaires tous les vendredis sur la commune de Sévérac. Naturellement, depuis 1994, nous avons eu quelques vendredis où nous n'avons pas pu nous réunir en raison des conditions météo principalement... Mais jamais plus de 2 vendredis consécutifs. Avec la crise sanitaire de 2020, ce n'est pas moins de 18 vendredis consécutifs pour lesquels nous n'avons pas pu nous retrouver à l'observatoire. J'espère que ce record ne sera plus jamais égalé.

Toutefois, nous avons su trouver des solutions pour faire vivre notre association à distance sur cette période grâce à la mise en place de réunions virtuelles. Cette épreuve a illustré une fois de plus ce qui anime notre association. Bien sûr, nous nous retrouvons pour observer les étoiles, pour vivre notre passion commune en commun. Mais au-delà de la raison d'être de notre association : « L'initiation et la pratique de l'astronomie », nous trouvons au sein de Voyager 3 Astronomie un cadre pour tisser des liens entre nous. Depuis de nombreuses années, nous le savons, s'il fait bon vivre, s'il fait bon se côtoyer à Voyager3, c'est que nous savons vivre ensemble au sein de notre association.

Voyager 3 Astronomie ce n'est pas qu'observer les étoiles avec des cernes sous les yeux. C'est aussi observer les étoiles avec des sourires partagés. Pour reprendre les propos que l'on entend souvent lors de nos soirées : notre association, c'est aussi un moyen de partager tout ce que l'on a besoin de partager avec des amis.

Observer les étoiles, voir et écouter ce qu'elles essaient de nous montrer, partager ce qu'elles nous ont peut être dévoilé, c'est un peu aussi cela la pratique de l'astronomie. L'écoute, le partage sont des valeurs importantes... L'humilité reste aussi de mise et ceci encore plus face aux mystères et à l'immensité de l'Univers. Nous sommes de petites créatures, nous ne savons pas grand-chose...

Nous savons toutefois que la saison 2019-2020 se termine et elle se termine dans de bonnes conditions, qu'il faut savoir constater. Nous nous sommes retrouvés à l'observatoire depuis le 10 juillet. Il est vrai que nous n'avons pas pu faire notre Nuit des étoiles et accueillir à cette occasion le public comme traditionnellement, faire rêver des gens avec nous. Toutefois, nous avons pu observer une grande partie de l'été en accueillant quelques visiteurs avec toutes les précautions en vigueur.

La saison 2019-2020 se termine aussi dans de bonnes conditions au niveau du bilan financier que nous présentera Mikael. Même si la saison a été écourtée, même si le budget prévisionnel a été un peu chahuté, nous avons pu faire évoluer l'équipement de l'observatoire comme nous l'avions imaginé en début de saison, à la fois par des améliorations et par des investissements. L'état financier, comme vous le verrez, reste très bon.

La saison 2019-2020 se termine aussi dans de bonnes conditions au niveau de nos activités. Même si de nombreuses choses ont dû être annulées, quelques animations ont pu être réalisées comme le bilan des activités le présentera. Nous n'avons pas à rougir de notre dynamique de cette année.

La saison 2019-2020 se termine pour faire place à une saison 2020-2021. Cette nouvelle saison a pu être organisée de la même façon que les précédentes malgré la distance due au confinement. Nous avons composé un calendrier, nous avons des demandes d'animations pour faire vivre notre structure, nous avons des projets. Bref, nous sommes donc dans la même dynamique qu'habituellement, forts de plus de 70 membres. Parmi nos projets, un à une importance et il mérite d'être cité dès à présent : Le télescope sous la coupole, le T430, est aujourd'hui prêt pour des observations plus pointues. En effet, nous avons amélioré le pointage, diminué les vibrations mécaniques et réalisé la mise en place d'un système d'autoguidage fonctionnel. A nous, à présent, de nous organiser pour pleinement l'exploiter. Nous mettrons donc, à partir de cette saison, l'accent pour renfoncer son utilisation.

Alors c'est vrai, il reste des incertitudes sur la manière dont va se dérouler cette saison 2020-2021. Nous souhaitons tous que des jours plus légers arrivent rapidement, nous souhaitons tous que les réunions, les observations et tout ce que l'on a imaginé pour notre vie associative commune se passent comme nous l'avons organisé... Mais en réalité, il y a toujours des incertitudes, en 1980 comme en 2000 et comme en 2020, toujours des imprévus et aussi toujours des solutions à partir du moment où nous anticipons suffisamment.

Soyons donc patients. Après tout, c'est aussi une qualité des observateurs des étoiles : la patience. Quelques semaines, quelques mois de patience par rapport aux échelles de temps en jeu en astronomie ne sont rien. Un milliard d'années c'est un peu plus long comme durée.

Et en cas de doute, il nous suffira de regarder les étoiles de chez soi ou à l'association pour nous réchauffer les esprits et les cœurs, et de contacter les amis pour partager.

Je vous souhaite à tous une excellente saison 2020-2021.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Bilan d'activité 2019-2020

Présenté par Sébastien & Mikael

Sébastien et Mikael présentent les diverses activités et animations ayant eu lieu cette saison.

Annulations dues à la situation sanitaire :

2 animations dans le cadre de notre partenariat avec Nature et Découvertes
1 animation au Port de Tréguier (Pénestin)
Nuit des étoiles du 8 août 2020

Animations réalisées :

- à l'observatoire, dans l'après-midi du lundi 27 janvier 2020, pour 2 classes de l'école de Sévérac.
- les mercredis 8 juillet 2020 et 15 juillet 2020, en soirée, pour un centre aéré nantais en séjour à la Ferme du Fordoff à Missillac.
- à l'observatoire, en soirée du mercredi 19 août 2020, pour les centres de loisir de Guenrouët et Sévérac via la Com-com de Pontchâteau.
- à l'observatoire, en soirée du samedi 29 août 2020, pour Nature et Découvertes.

Réunions administratives :

2 réunions CA usuelles en octobre et janvier
1 réunion CA en virtuel + 1 réunion en présentiel après le confinement

Réunions entre les membres de l'association:

Réunions hebdomadaire habituelles de septembre 2019 à mi-mars 2020 puis reprise à partir de la mi-juillet
Réunions hebdomadaires virtuelles via le service Google (Meet) de mi-mars à début-juillet
« Notre Nuit des étoiles » privée entre membres de l'association (fin août)

Réalisation et travaux:

Voyage au fil des planètes :

Peinture de Saturne pour la maquette sur la commune de Saint-Gildas-des-bois
Changement des poteaux du panneau de Vénus + peinture sur la commune de Sévérac

Télescope sous la coupole T430 :

Mise en place du système d'autoguidage
Changement moteur ASC
Mise en place de cylindre-bloc (amortisseur de vibration) sur le moteur ASC
Test auto-guidage
Evolution de la mise au point d'un C8 (Crayford + renvoi coudé 2")
Amélioration de la calibration et du pointage du télescope

Informatique de l'association:

Changement Box internet
Mise en place de ACME v2 de Let's Encrypt pour le HTTPS sur le serveur web.
Mise à jour matérielle, logicielle et système pour l'ordinateur Pilote du T430

Ressources pédagogiques :

Réalisation des panneaux sur les échelles et de la vidéo associée. L'assemblée remercie Frédéric CHAUVET pour sa composition musicale qui accompagne la vidéo.

Le rapport des activités est approuvé à l'unanimité.

Bilan financier 2019-2020

Présenté par Mikael

Mikael présente le bilan financier de cette saison.

Résumé annuel 2019 - 2020



	Compte courant				Livret d'épargne	TOTAL DISPONIBLE
	Total Débit	Total Crédit	BILAN	SOLDE (fin de mois)	SOLDE (fin de mois)	
Initial				5356.99 €	1380.40 €	6737.39 €
Septembre	633.93 €	705.00 €	71.07 €	5428.06 €	1380.40 €	6808.46 €
Octobre	917.38 €	1231.00 €	313.62 €	5741.68 €	1380.40 €	7122.08 €
Novembre		352.00 €	352.00 €	6093.68 €	1380.40 €	7474.08 €
Décembre	291.65 €	424.00 €	132.35 €	6226.03 €	1380.40 €	7606.43 €
Janvier	1507.23 €	156.00 €	-1351.23 €	4874.80 €	1380.40 €	6255.20 €
Février	65.99 €		-65.99 €	4808.81 €	1380.40 €	6189.21 €
Mars	296.63 €	205.00 €	-91.63 €	4717.18 €	1380.40 €	6097.58 €
Avril			0.00 €	4717.18 €	1380.40 €	6097.58 €
Mai	79.98 €		-79.98 €	4637.20 €	1380.40 €	6017.60 €
Juin			0.00 €	4637.20 €	1380.40 €	6017.60 €
Juillet			0.00 €	4637.20 €	1380.40 €	6017.60 €
Août	1460.02 €	1020.00 €	-440.02 €	4197.18 €	1380.40 €	5577.58 €
Final	5252.81 €	4093.00 €	-1159.81 €	4197.18 €	1380.40 €	5577.58 €

Détail des mouvements annuels

Compte courant

	Sur la saison	
001:Convivialités	217.00 €	(soit 4.13 % des débits)
002:Papeterie, Timbres, photocopies	61.14 €	(soit 1.16 % des débits)
003:Téléphone et Internet (abt Free)	439.90 €	(soit 8.37 % des débits)
004:Publicité Affiches Expositions photos	495.06 €	(soit 9.42 % des débits)
005:Informatique, Softs, électronique	1200.77 €	(soit 22.86 % des débits)
006:Livres, Documents, cartes du ciel		
007:Matériel Observation OBA	1066.06 €	(soit 20.30 % des débits)
008:Autres Equipements dont usinages	296.50 €	(soit 5.64 % des débits)
009:Divers et planétarium NDE		
010:Abonnements, réservations, locations...	26.00 €	(soit 0.49 % des débits)
011:Assurances	146.00 €	(soit 2.78 % des débits)
012:Frais bancaires, retraits		
013:SACEM / SPRE		
014:Dépôt/Livret		
015:Autres débits	106.74 €	(soit 2.03 % des débits)
016:Alimentation NDE	841.82 €	(soit 16.03 % des débits)
017:Alimentation AG	355.82 €	(soit 6.77 % des débits)
051:Cotisation principale (25)	1685.00 €	(soit 41.17 % des crédits)
052:Cotis. famille 2nd membre plus de 15 ans (15)	275.00 €	(soit 6.72 % des crédits)
053:Cotis. Famille 2nd membre moins de 15 ans (10)	80.00 €	(soit 1.95 % des crédits)
054:Dons	110.00 €	(soit 2.69 % des crédits)
055:Cahier pratique (5€ int 7€ ext)		
056:autres documents		
057:Subventions Mairie, FDLS, JS...		
058:Animations	1017.00 €	(soit 24.85 % des crédits)
059:Les 20 ans du club		
060:publicité : Tee-Short, casquettes...	10.00 €	(soit 0.24 % des crédits)
061:NDE Bar		
062:REPAS AG	264.00 €	(soit 6.45 % des crédits)
063:NDE Planétarium		
064:NDE autres	370.00 €	(soit 9.04 % des crédits)
065:Rencontres Astro	158.00 €	(soit 3.86 % des crédits)
066:Autres recettes	124.00 €	(soit 3.03 % des crédits)

Résumé de l'exercice:

Solde Compte courant en début d'exercice:	5356.99 €
Solde livret A en début d'exercice:	1380.40 €
Total disponible en début d'exercice :	6737.39 €
Solde Compte courant en fin d'exercice:	4197.18 €
Solde livret A en fin d'exercice:	1380.40 €
Total disponible en fin d'exercice :	5577.58 €
Bilan de l'exercice:	5577.58 - 6737.39 = -1159.81 €

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2020-2021

Présenté par Mikael

BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021

RECETTES			DEPENSES		
	€	%		€	%
cotisations principales	1 650,00 €	39,0%	Alimentation et boissons NDE	500,00 €	11,8%
cotisations familles	100,00 €	2,4%			
cotisations familles -de 15 ans	105,00 €	2,5%			
Cahier pratique	15,00 €	0,4%	Papèterie Timbres Photocopies	30,00 €	0,7%
			abonnement Free	480,00 €	11,3%
Dons		0,0%			0,0%
			OBA		
			Maintenance / matériel observatoire	300,00 €	7,1%
Animations	300,00 €	7,1%			
Publicité			Equipements d'observation	2 000,00 €	47,3%
Mécénat publicitaire	0,00 €	0,0%			
			Documentation	100,00 €	2,4%
			NDE / Publicité	100,00 €	2,4%
NDE					
NDE Bar	500,00 €	11,8%	Planétarium	0,00 €	0,0%
NDE Accueil et Planétarium	100,00 €	2,4%	Assurances & adhésions	200,00 €	4,7%
Repas club	500,00 €	11,8%	Repas club	500,00 €	11,8%
autres recettes	0,00 €	0,0%	SACEM+SPRE	0,00 €	0,0%
			frais bancaires & retraits	20,00 €	0,5%
Apport livret A / Compte courant	960,00 €	22,7%			
	4 230,00 €	100,0%		4 230,00 €	100,0%
RESULTAT DE L'EXERCICE 2020/2021				0,00 €	

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

Lancement de l'activité pour la saison 2020-2021

Présenté par Sébastien

Les thèmes et animateurs ont été choisis sur la période avril-mai derniers. Le calendrier est le suivant :

Calendrier V3A pour la saison 2020 - 2021

Numéro de téléphone de l'observatoire : 02 40 15 58 86

Priorité à l'observation : Les thèmes proposés ci-dessus concernent le début de soirée. La deuxième partie de soirée est consacrée à l'observation si la météo le permet. **Les séances commenceront à 20h45 précise** afin de léser un minimum notre activité d'observation. Si à 21H30 seul l'ouvreur du club est le seul présent, il peut fermer l'observatoire. Pour chaque vendredi un thème:

Astronomie dans sa diversité: Pour le plaisir des yeux et des oreilles...

04 septembre 2020	:		:	Voyager 3 Astronomie
02 octobre 2020	:	Une soirée avec Stellarium	:	Yves
06 novembre 2020	:	Horloge de Prague	:	Jean
04 décembre 2020	:	Atlas de la Lune	:	Betül & Mikael
08 janvier 2021	:	La spectroscopie et sa pratique	:	Patrick
05 février 2021	:	Usage des instruments d'observations (Télescopes & Compagnie)	:	Yves
05 mars 2021	:	La matière noire	:	Jean
02 avril 2021	:	Les fusées d'Hamaguir à Ariane	:	René
07 mai 2021	:	JWST	:	Mikael N
04 juin 2021	:	Logiciels de pilotage des télescopes	:	Eric & Patrick

Découverte du ciel : La pratique de l'observation est le fer de lance de notre association !

11 septembre 2020	:		:	Voyager 3 Astronomie
09 octobre 2020	:		:	Voyager 3 Astronomie
13 novembre 2020	:		:	Voyager 3 Astronomie
11 décembre 2020	:		:	Voyager 3 Astronomie
15 janvier 2021	:	Lors de ces soirées, on présente une portion du ciel, une constellation à l'aide des supports papiers et informatiques. Puis, si la météo le permet on sort les télescopes et on applique...	:	Voyager 3 Astronomie
12 février 2021	:		:	Voyager 3 Astronomie
12 mars 2021	:		:	Voyager 3 Astronomie
09 avril 2021	:		:	Voyager 3 Astronomie
14 mai 2021	:		:	Voyager 3 Astronomie
11 juin 2021	:		:	Voyager 3 Astronomie

Exposé mensuel : Pour les membres et ouverte au public

18 septembre 2020	:	Les comètes	:	Alexis & Nathalie
16 octobre 2020	:	Un univers de galaxies	:	Séb
20 novembre 2020	:	Le télescope spatial Hubble	:	Philippe
18 décembre 2020	:	Les aurores polaires sur Terre et dans le système solaire	:	Stéphane
22 janvier 2021	:	Les trous noirs	:	Frédo
19 février 2021	:	ISS et les autres stations spatiales	:	Yann
19 mars 2021	:	La planète Terre	:	Stéphane
16 avril 2021	:	Johannes Hévélius un astronome polonais	:	Jean
21 mai 2021	:	Saturne, épisode II	:	Frédo
18 juin 2021	:	Astrophotographies	:	Laurent Pi

En alternance : Astrophysique : Avec mots simples et avec les mains

/ Les Ateliers de Voyager 3 : Faire vivre notre association et innover

25 septembre 2020	:	Ateliers	:	Voyager 3 Astronomie
26 septembre 2020	:	AG le samedi 26 septembre à 16h suivi d'un apéritif	:	
23 octobre 2020	:	Astrophysique : Le temps existe-t-il ?	:	Sébastien
27 novembre 2020	:	Ateliers	:	Voyager 3 Astronomie
29 janvier 2021	:	Astrophysique : Trajectoire d'une étoile gâtée dans la Voie Lactée	:	Sébastien
26 février 2021	:	Ateliers	:	Voyager 3 Astronomie
26 mars 2021	:	Astrophysique : M. Feynman et les bizarreries quantiques	:	Sébastien
23 avril 2021	:	Ateliers	:	Voyager 3 Astronomie
28 mai 2021	:	Astrophysique : L'univers de L'Univers	:	Sébastien
25 juin 2021	:	Ateliers	:	Voyager 3 Astronomie

Vie du club (Quartier libre : L'observatoire reste ouvert)

30 octobre 2020	:	Expansion de L'Univers	:	Jean & Sébastien
30 avril 2021	:	Présentation des logiciels Coelix et C2A	:	Patrick

En Juillet et en août, l'association reste ouverte et se retrouve chaque vendredi à l'observatoire.

Questions diverses, propositions et autres idées :

- Evolution du Règlement intérieur

Le texte du règlement intérieur présenté à cette assemblée générale et adopté à l'unanimité, est joint en annexe. Par rapport à la version précédente de 2011, il porte principalement sur :

- l'ajout de l'article définissant les modalités sur les animations et les animateurs (Article 2.3),
- l'évolution de l'article définissant l'utilisation des pointeurs laser (article 4.4),
- l'ajout d'un article définissant l'utilisation de la liste de discussion de l'association (Article 7).

- Programmation d'observations sur le T430

Afin d'utiliser pleinement le T430, nous mettons en place des observations organisées en semaine. Un planning et un programme observations est défini à cette occasion. L'idée est de conserver les séances du vendredi pour l'utilisation commune afin de le réserver à une utilisation ludique et de découverte. Les plannings des observations ne contraignent que les observations en dehors des animations et des réunions hebdomadaires du vendredi.

- Proposition d'un nouveau type d'animation

Discussion autour de la proposition de nouveau type d'animation : l'idée est de proposer des animations type soirée privée. Les personnes réservent une soirée et la date serait annoncée au moment où la météo permettrait une observation. La CA va étudier la faisabilité d'une telle organisation.

- Planétarium

Notre prestataire cessant son activité, nous devons repenser notre organisation, notamment dans le cadre de la prochaine Nuit des étoiles.

- Animations Nature et Découvertes

Nous poursuivons notre partenariat. Nature et Découvertes nous a sollicité pour des animations sur l'année 2021.

- Contraintes situation sanitaire

Nous soulignons à l'ensemble des membres qu'il faut garder à l'esprit qu'il y aura peut être un évolution relativement à la situation sanitaire actuelle. Le conseil d'administration mettra en œuvre le nécessaire pour que l'association fonctionne conformément aux contraintes qui seront imposées. Courant octobre nous allons faire le nécessaire pour assurer les réunions aussi via *Meet* (mise en place webcam/micro/enceinte)

- Nom de domaine du site internet

L'assemblée valide l'idée de renouveler le nom de domaine pour une période de 10 ans (Échéance en 2030)

- Rappel des cotisations

Aucune évolution sur les montants des cotisations par rapport à la saison précédente. La cotisation est à renouveler avant le 30 novembre.

Adulte : 30 €

Enfant (-15 ans inclus) : 20 €

Famille : le premier adhérent paie une cotisation pleine (si au moins un adulte adhère, il est considéré comme premier adhérent), puis : 20 € par adulte supplémentaire, 15 € par enfant de moins de 15 ans (inclus)

Gratuit pour les moins de 6 ans (inclus)

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Ancien Conseil d'administration :

- POIRIER Sébastien (président)
- MUROS LE ROUZIC Mikaël (trésorier)
- CHAUVET Céline (secrétaire)
- WOGRINTSCHITZ Nathalie
- ROUSSEL Nicolas
- SENARD Philippe
- DHIOS Mikael
- COUERON Yves
- CHOTARD Stéphane

Membres sortants :

- MUROS LE ROUZIC Mikaël
- WOGRINTSCHITZ Nathalie
- ROUSSEL Nicolas

Membre démissionnaire :

- DHIOS Mikael

Candidats :

- MUROS LE ROUZIC Mikaël
- WOGRINTSCHITZ Nathalie
- ROUSSEL Nicolas
- GARGADENNEC Lucie

Vote à bulletins secrets (3 noms de candidats par bulletin)

Ont été élus par les 49 membres votants présents ou représentés au moment de l'élection :

- MUROS LE ROUZIC Mikaël avec 44 voix
- WOGRINTSCHITZ Nathalie avec 37 voix
- ROUSSEL Nicolas avec 45 voix
- GARGADENNEC Lucie avec 18 voix (élue pour une année suite à la démission de Mikael DHIOS)

Votes blancs : 3 voix

Renouvellement du bureau :

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis pour élire les membres du bureau.

Ont été élus par les personnes présentes et représentées :

- POIRIER Sébastien au poste de président à l'unanimité
- MUROS LE ROUZIC Mikaël au poste de trésorier à l'unanimité
- WOGRINTSCHITZ Nathalie au poste de secrétaire (8 voix pour Nathalie W, 1 voix pour Philippe S.)

Nouveau Conseil d'Administration :

- | | | |
|---------------------------------------|-------------------|---------------------|
| - POIRIER Sébastien (président) | - ROUSSEL Nicolas | - CHAUVET Céline |
| - MUROS LE ROUZIC Mikaël (trésorier) | - SENARD Philippe | - GARGADENNEC Lucie |
| - WOGRINTSCHITZ Nathalie (secrétaire) | - COUERON Yves | - CHOTARD Stéphane |

La prochaine réunion du conseil d'administration est fixée au samedi 31 octobre 2020.

Mikael MUROS LE ROUZIC, secrétaire de séance

**RÈGLEMENT INTERNE de l'association
v2.0 du 26/09/2020**

Article 1 – Règlement Interne

En concertation avec le Conseil d'Administration (C.A.), le président peut faire évoluer le présent règlement si des points restants jusqu'alors implicites nécessitaient d'y figurer.

Le président s'assure du respect et du bon fonctionnement de ce règlement.

Si un point litigieux non prévu dans ce règlement, et nécessitant une décision rapide, apparaissait, le président a autorité pour trancher sur ce point. Le président pourra consulter le C.A.. Ce point pourra être intégré dans le présent règlement lors d'une révision ultérieure.

Article 2 – Membres de l'association

Article 2.1 – Adhérents

Un adhérent de l'association est une personne physique à jour de sa cotisation. Un adhérent est considéré comme « **membre actif** » au-delà d'une année calendaire de cotisation et à jour de sa cotisation annuelle comme stipulé dans les statuts de l'association.

Article 2.2 – Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration (C.A.) est l'ensemble des **membres actifs** de l'association ayant été élus lors de l'assemblée générale de l'association suivant les modalités des statuts de l'association. Ce conseil est chargé de la gestion quotidienne de l'association, de l'organisation et du suivi des activités, des relations publiques.

Article 2.3 – animateurs

Un animateur est une personne physique, adhérente de l'association, qui s'est proposé pour assurer une prestation dans le cadre d'une animation et dont le rôle d'animateur a été validé par le Conseil d'Administration. Les modalités sont les suivantes :

- Une structure externe à notre association sollicite une prestation
- Le Conseil d'Administration sollicite l'ensemble des adhérents de l'association afin que les potentiels animateurs se déclarent.
- Suivant la nature de l'animation (effectif du groupe, nature du public concerné, sujet de l'animation, approche pédagogique), le Conseil d'Administration informe les membres retenus pour assurer l'animation, définissant ainsi le statut d'animateur.

Le statut d'animateur est ponctuel et est déterminé pour une animation donnée.

Les animations sont des prestations qui engagent la responsabilité de VOYAGER 3 Astronomie et ne peuvent avoir le même statut qu'une réunion entre membres de l'association : une animation est une prestation qui nécessite des compétences spécifiques à la fois relationnelles, culturelles et techniques.

Article 2.4 – Visiteurs

Un visiteur est une personne physique non membre de l'association. Le visiteur peut participer à trois séances, consécutives ou non. Après quoi il se voit demandé soit une adhésion, soit de ne plus participer aux activités de l'association. Le visiteur est tenu de respecter le règlement intérieur et les statuts, sous peine de ne plus être accepté.

Article 3 – Prêts

Article 3.1 - Bibliothèque

Les livres, revues, vidéos... peuvent être empruntés exclusivement par des adhérents de l'association à jour de leur cotisation.

ANNEXE :

La durée maximale des emprunts est fixée à 2 mois reconductible 1 fois.
Les sorties et retours sont enregistrés à l'aide du logiciel de gestion de la bibliothèque de l'association.
Les opérations d'enregistrement seront effectuées sous la conduite d'un membre du C.A..

Article 3.2: Matériel d'astronomie

Les membres à jour de leur cotisation ont la faculté d'emprunter certains matériels astronomiques appartenant à l'association. Le prêt du matériel astronomique de l'association doit rester exceptionnel. Il est sous réserve de l'accord du bureau de l'association, moyennant une caution ou non. La durée maximale de ces emprunts est fixée à 7 ou 14 jours.

Article 4 – Consommations, tabac et responsabilités

Article 4.1 - Consommation de boissons et de collations

Les collations et les boissons "courantes" sont auto-financées par les membres volontaires par le biais d'une tirelire. Il va de soi que la participation financière d'une personne est en corrélation avec sa consommation. Les collations marquant des événements particuliers, faites à l'initiative de membres, doivent se faire de façon raisonnée. Le président a autorité pour limiter ou interdire une collation qui sortirait de ce cadre.

Quelque-soit le type de collation, les consommations doivent se faire de façon raisonnée, notamment en ce qui concerne la consommation d'alcool (il en va de la responsabilité de chaque membre de s'assurer qu'il reste dans le cadre de la loi).

Article 4.2 - Respect de la loi sur le tabagisme

Le bâtiment étant un lieu public, la loi impose de ne pas fumer à l'intérieur des locaux mis à disposition de l'association par la mairie. Ainsi, il n'est possible ni de fumer, ni vapoter à l'intérieur des bâtiments.

Article 4.3 - Matériel des membres

Chaque membre est responsable de son matériel.

Article 4.4 – Pointeurs laser

L'utilisation de pointeurs laser supérieurs à la classe 2 n'est pas autorisée par la loi dans le cadre de toutes les activités de l'association (Décret n° 2012-1303 du 26/12/2012).

D'une façon plus générale, pour toutes catégories de pointeur laser, l'utilisation des pointeurs laser doit être limitée et est totalement sous la responsabilité de son propriétaire. Le club déclinera toute responsabilité en cas d'incident.

Article 5 – Accès à l'observatoire

L'accès à l'observatoire en dehors des réunions de l'association est soumis à plusieurs modalités stipulées dans les articles 5.x.

Article 5.1 – Accès

Seuls les adhérents habilités peuvent avoir accès à l'observatoire en dehors des ouvertures planifiées (réunions de l'association, animations, activités de maintenance).

Article 5.2 – Habilitation

Un adhérent habilité à l'utilisation de l'observatoire en semaine est un membre présentant une maîtrise suffisante de l'utilisation du matériel de l'observatoire. L'habilitation associée à cette maîtrise est délivrée par le président.

En contrepartie, le président met en œuvre au sein de l'association les moyens pour que les membres puissent maîtriser pleinement l'utilisation du matériel.

Article 5.3 – Utilisateur

L'utilisateur est l'adhérent à qui est remise la télécommande d'accès à l'observatoire lors d'une

ANNEXE :

soirée. Pour des raisons de sécurité, l'utilisateur doit être accompagné d'au moins un autre adhérent lors d'une séance d'observation en dehors des ouvertures planifiées (réunions de l'association, animations, activités de maintenance).

Article 5.4 – Modification de la configuration par défaut

Toute modification des réglages des instruments, mise en station, collimation, réglage de l'informatique, etc., ne peut se faire sans l'accord préalable du C.A. et sous les conseils du Groupe de Soutien Technique (G.S.T.).

Article 5.5 – Interventions du G.S.T. (Groupe de Soutien Technique)

Le G.S.T. doit tenir informé le C.A. et planifier ses interventions de maintenance du matériel afin d'éviter tout déplacement inutile d'un utilisateur en semaine, ou tout autre inconvénient.

Article 5.6 – Modalités

L'utilisateur doit récupérer la télécommande d'ouverture de l'observatoire auprès de l'un des responsables des télécommandes désignés par le C.A.. Une fois la télécommande en sa possession, il devient lui-même responsable de tout accès à l'observatoire à partir de cette télécommande. En aucun cas, l'utilisateur ne peut prêter la télécommande à une autre personne. Il devra la remettre au responsable de télécommande à qui il l'a empruntée.

Il est à noter que la centrale de sécurité enregistre tous les accès de chaque télécommande indépendamment.

Article 5.7 – Fiche d'accès

L'utilisateur, lors de sa présence à l'observatoire, doit remplir la fiche d'accès et doit en suivre les consignes y figurant.

Article 5.8 – Anomalies et dysfonctionnements

Toute anomalie ou dysfonctionnement constaté au sein de l'observatoire doit être signalé au plus tôt au C.A. En cas de doute sur la solution à apporter à un problème rencontré, l'utilisateur doit utiliser les numéros de téléphone du G.S.T. ou du C.A. Les numéros sont à proximité du téléphone dans la salle de réunion.

Article 5.9 – Remise des clés

De façon systématique après la séance d'observation, l'utilisateur doit remettre les moyens d'ouverture de l'observatoire à leur place initiale, c'est-à-dire là où il est allé les chercher afin de ne pas bloquer les utilisateurs suivants.

Article 6 - Hygiène et ménage

Les membres sont tenus de respecter les règles élémentaires d'hygiène. La propreté des locaux étant à la charge de l'association, chaque membre devra participer régulièrement au ménage courant (vaisselle, poubelles...).

Une collecte sélective des déchets est mise en place dans la cuisine.

Article 7 – Liste de discussion de l'association

La liste de discussion de l'association (club@voyager3.com) est accessible à tout adhérent le souhaitant. La liste de discussion repose sur 3 principes :

- Les sujets abordés sont limités à la thématique de la vie de l'association et du sujet de prédilection de celle-ci : l'astronomie. Tout autre sujet n'a pas lieu d'être évoqué. A chacun de rester raisonnable sur le nombre de mails envoyés pour ne pas surcharger la liste.
- En cas d'évocation d'un sujet pouvant prêter à polémique et/ou en dehors de la thématique de la liste de discussion, il est de la responsabilité de chaque adhérent de se modérer, et de ne pas réagir au message portant ce sujet sur ladite liste de discussion pour ne pas amplifier cet écart de thématique.
- Le cas échéant, le président, ou par délégation un adhérent, officiera en tant que modérateur.